

LES
inspirations

ÉCO • AFRIQUE

**NOUVELLE
FORMULE**
10 pages

ACTUALITÉ

Traitement antipaludique, l'Asaq fait les beaux jours de Sanofi Maroc **P. 21**

ANALYSE DE LA SEMAINE

Constructions industrielles et métalliques, un secteur en plein essor **P. 22**

L'INTERVIEW

Augustin Yakhar Faye : Directeur de cabinet du ministre du Commerce extérieur du Sénégal **P. 23**

LE MARCHÉ DE LA SEMAINE

Le Bénin avance au ralenti **P. 26**

VUE DU CAMEROUN

Grosse campagne contre le sac en plastique **P. 27**

Ressources naturelles

LE GRAND PILLAGE



BILLET

Safall Fall
s.fall@leseco.ma

Une question de méthode

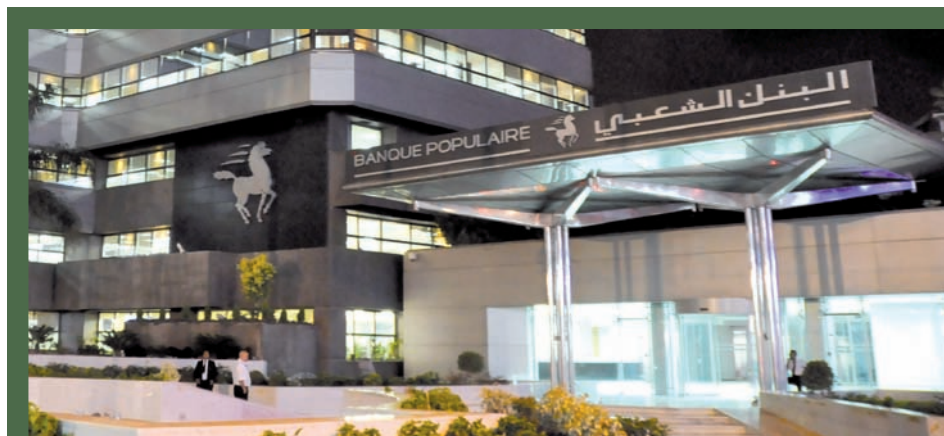
Est-ce que tout n'était finalement qu'une question de méthode ? Depuis que le Nigéria a réussi par des algèbres complexes à se hisser à la tête des économies africaines, la tentation est devenue trop forte pour y résister. Jugez-en vous-mêmes : en marge de la dernière édition du WEF Africa, Mthuli Ncube, l'économiste principal de la Banque africaine de développement (BAD), a fait une annonce qui ne surprend guère si l'on connaît la fâcheuse habitude de nos frères africains à regarder chez le voisin. 37 pays du continent auraient annoncé leur intention de recalculer leur PIB en 2014 pour prendre en compte les évolutions dans la production et la consommation. Ce recalcul ou changement de méthode n'a pourtant rien d'extraordinaire. Il est même préconisé par les statisticiens des Nations-Unies, paraît-il, qui recommandent aux pays de modifier tous les cinq ans le mode de calcul de leur produit intérieur brut pour prendre en compte leurs dernières évolutions macroéconomiques. Il aura fallu que le Nigéria rectifie le tir, avec succès, pour que tout le monde décide de s'y mettre. Quoi qu'il en soit et peu importe les méthodes les plus ingénieuses utilisées rien n'empêchera les réalités du chômage des jeunes et de la pauvreté de nos ménages de nous sauter aux yeux, pour ne pas dire au cou. Au lieu des méthodes de calcul, ce sont les stratégies et les politiques qui devraient être revues tous les 5 ans pour hisser le continent à la hauteur de ses défis socioéconomiques...

Le WEF clôt sur une note positive

68 milliards de dollars, c'est le montant des investissements qui devraient être réalisés dans le continent dans les secteurs de l'agriculture, l'éducation et les TIC. C'est sur cette note enthousiaste que le World Economic Forum (WEF) a clôturé, vendredi dernier, l'édition africaine du WEF Africa tenue cette année à Abuja, la capitale nigériane. Selon le directeur général du WEF, Philipp Rosler, «Des millions de personnes se sont rendues compte que l'Afrique est un élément important dans l'économie mondiale». Et le responsable de poursuivre : «Ces investissements ne représentent pas seulement de l'argent, mais aussi des opportunités pour l'Afrique». L'exemple du groupe nigérien Dangote, spécialisé dans la production de ciment, avec ses prévisions d'investissement de 16 milliards de dollars sur les quatre prochaines années, a été soulevé.

La Chine met l'Afrique «sur les rails»

Le géant chinois vient d'annoncer un méga projet d'investissement dans le secteur ferroviaire. Il s'agit de la construction d'une nouvelle ligne ferroviaire reliant la ville portuaire kényane de Mombasa à Nairobi et à Kampala (Ouganda), Kigali (Rwanda), Bujumbura (Rwanda) et Juba (Soudan du Sud). En cours de semaine dernière, un accord a ainsi été signé relatif au financement et à la réalisation de cette liaison ferroviaire internationale. L'accord a été signé en marge de l'étape kényane de la visite du Premier ministre chinois Li Keqiang à Nairobi, au Kenya. «C'est un projet majeur qui va stimuler la connectivité et l'intégration de la sous-région de l'Afrique de l'Est», selon le premier ministre chinois, repris par la presse internationale.



Maroc Export et la BCP en prospection

Le Centre marocain de promotion des exportations, en partenariat avec le groupe Banque Centrale Populaire, organise du 8 au 14 juin prochain une mission d'affaires au profit des clients corporate de la banque au Sénégal, en Côte d'Ivoire et au Bénin. Cette opération entre dans le cadre d'un partenariat établi entre Maroc Export et la BCP, ainsi qu'avec d'autres banques de la place.

La BOAD finalise deux opérations de financement

La Banque ouest-africaine de développement (BOAD) vient d'approuver un important prêt au profit du Togo portant sur un montant de 5 milliards de FCFA. Cette opération entre dans le cadre du financement partiel du projet d'appui au secteur de la finance inclusive destiné à faciliter l'accès des populations défavorisées au crédit bancaire. Ce prêt permettra par ailleurs de concrétiser le lancement des activités du Fonds national de la finance inclusive (FNFI) mis en place en janvier 2014. Ce programme a pour objectif d'atteindre, dans 5 ans, quelque 2 millions de Togolais issus des couches sociales les plus précaires. Rappelons qu'en dépit d'une croissance des plus dynamiques, le Togo demeure dans le lot peu reluisant des économies africaines à fort taux de pauvreté.

La BAD «arrose» le Rwanda

Le Conseil d'administration de la Banque africaine de développement (BAD) a approuvé, en milieu de semaine dernière, un prêt du Fonds africain de développement (FAD) de 76 millions de dollars au profit du Rwanda. Ce prêt entre dans le cadre du programme d'appui au développement des compétences, de l'employabilité et de l'entrepreneuriat au Rwanda. Son exécution devrait s'étaler sur trois exercices budgétaires (2013/2014, 2014/2015 et 2015/2016). «Le soutien de la BAD contribue directement à la compétitivité du Rwanda, à la croissance inclusive et à la réduction de la pauvreté», a commenté Isaac Lobe Ndoumbe, chargé de la vice-présidence des opérations (OSVP) à la BAD, dans un communiqué de presse l'institution financière panafricaine.

AGENDA

Colloque Coface Risque Pays (11 juin 2014)



Le groupe Coface, leader de l'assurance-crédit, organise la 2^e édition au Maroc du «Colloque Coface Risque Pays». Cet événement, qui se déroulera à Casablanca, s'adresse aux décideurs, dirigeants d'entreprises, credit managers, responsables des risques et à tous les acteurs de l'économie qui ont à prendre des décisions au Maroc ou à l'international.

Atelier régional des Nations-Unies sur la diffusion et la communication des données 13-15 mai 2014

La manifestation fait partie d'une série d'ateliers organisés dans le monde autour du thème de la diffusion et de la communication des données, dans le but d'offrir un forum global d'échange des pratiques et des expériences nationales dans ce domaine.



Traitement antipaludique

L'Asaq fait les beaux jours de Sanofi Maroc

● 100 millions de traitement sont sortis des chaînes de l'usine au Maroc, soit 25% de plus par rapport à 2012. Cette production a été exportée vers une trentaine de marchés dans le continent.



Le segment antipaludique est en très bonne santé chez Sanofi. Le site industriel dont dispose le groupe au Maroc a dépassé à fin 2013 le seuil des 100 millions de traitements antipaludiques produits sous la marque Asaq Winthrop. Ce volume est en progression de 25% par rapport à 2012, et porte à 500 millions de traitements le volume global fabriqué depuis 2007 à partir du site de Zenata. Sanofi Maroc consolide ainsi son positionnement sur le marché continental. Le site est devenu un maillon de taille dans la chaîne de production du groupe pharmaceutique. Plus de 500 MDH d'investissements auront été nécessaires à cette fin. Cette manne a surtout été investie sur les cinq dernières an-

nées, dans la modernisation de l'outil de production. L'Asaq Winthrop, le produit phare du fabricant pharmaceutique, est aujourd'hui présent dans 30 marchés dans le continent. Face à la problématique de l'accès aux soins médicaux, le groupe soutient déployer beaucoup d'efforts dans la maîtrise des coûts de ses produits, ainsi que leur accessibilité rapide et facile dans les marchés des pays concernés en développant son dispositif logistique. Il y a un peu plus d'une année que l'enseigne s'est dotée d'une importante plateforme logistique «dernier cri», juxtaposée à son site industriel de Zenata.

Supply-Chain

Le projet a coûté plus de 200 MDH au groupe, et se présente

aujourd'hui comme le plus grand centre de distribution de produits pharmaceutiques du groupe dans le continent. La plateforme a une capacité de traitement de 1.300 références produits générées par la filiale marocaine, entre celles destinées à l'exportation vers les pays d'Afrique subsaharienne, celles du marché marocain, et celles de l'importation de produits finis. «Ce modèle de centre de distribution a la particularité d'intégrer à la fois les nouvelles technologies, les services de pointe et le respect de l'environnement», rappelle Haissam Chraïteh, président-directeur général de Sanofi au Maroc. Cet investissement s'inscrivait également dans le cadre du contrat-programme national visant à définir un cadre général pour le développement de l'industrie pharmaceutique marocaine. L'opérationnalisation de la plateforme est basée sur des «normes draconiennes de qualité», de BPD (bonnes pratiques de distribution) et HSE (hygiène, sécurité et environnement). Selon le PDG de Sanofi Maroc, «une optimisation de la distribution peut contribuer à terme à une baisse sensible du prix des médicaments».

POINT DE VUE



Haissam Chraïteh
Président-directeur général de Sanofi au Maroc.

L'évolution des modes de vie en Afrique se traduit par une transition épidémiologique majeure. Si les maladies transmissibles, encore première cause de mortalité sur le continent, semblent maîtrisées dans certains pays, les maladies non transmissibles (maladies cardio-vasculaires, diabète, cancers) suivent une progression alarmante. L'accès aux soins devient dès lors un enjeu essentiel. Nous sommes présents dans 8 pays via des filiales (dont 4 coordonnent les activités des bureaux dans les différents pays). Nous disposons de 7 sites industriels: au Maroc (1), en Algérie (2), en Tunisie (1), en Égypte (1), au Sénégal (1) et en Afrique du Sud (1). Les médicaments de Sanofi sont disponibles dans 51 pays du continent et près de 60% de nos médicaments distribués en Afrique sont produits sur ce continent. Nous maîtrisons donc l'amont et l'aval du processus et nous disposons de capacités industrielles et logistiques suffisantes pour couvrir les besoins africains. 80 millions d'euros ont été investis par Sanofi au cours des 5 dernières années, et 120 millions d'euros seront investis au cours des cinq prochaines années. ●

Attijariwafa bank

partenaire de votre dossier Afrique



التجاري وفا بنك
Attijariwafa bank

ANALYSE DE LA SEMAINE

Constructions industrielles et métalliques

Un secteur en plein essor

● La transformation industrielle en cours en Afrique offre des perspectives prometteuses pour le secteur des constructions industrielles et métalliques. C'est une opportunité pour les opérateurs marocains qui commencent à s'installer sur plusieurs pays du continent.

Avec deux opérateurs, DLM et Buzzichelli Maroc, qui opèrent actuellement sur le continent, les opérateurs marocains du secteur de la construction industrielle et métallique n'ont pas encore véritablement pris leurs marques en Afrique subsaharienne. Il ne s'agit pourtant que de la partie visible de l'iceberg, puisque les deux opérateurs marocains ont décroché de gros contrats ces deux dernières années et dans plusieurs pays de la région. Il y a là de quoi donner des ailes à ces majors du secteur marocain, qui envisagent d'étendre leur expansion au sud du Sahara. C'est en tout cas, dans ce cadre que s'inscrivait l'acquisition, en novembre dernier de la société ivoirienne GEMA Construct (GECO) par DLM. À travers cette prise de contrôle, l'entreprise marocaine qui dispose désormais de 4 filiales en Afrique, s'offre les marchés ivoiriens, mais aussi au Congo Brazzaville où GECO est également présente. Cette opportunité ouvre ainsi la voie à DLM dans sa stratégie de conquête en Afrique, principalement dans les pays à fort potentiel. De son côté, Buzzichelli Maroc, qui est également bien im-



planté en Afrique, a ouvert récemment au Niger une filiale, à la suite de la signature d'un contrat de 8 millions d'euros avec la multinationale AREVA, pour des travaux sur la mine géante d'Imouraren. Ce contrat vient s'ajouter à celui de 500MDH au Cameroun et à plusieurs autres de moindre importance au Sénégal ou en Mauritanie. Cette expansion des entreprises marocaines s'aligne sur les perspectives prometteuses que recèle le secteur en Afrique subsaharienne.

Transformation industrielle

L'un des plus grands défis du continent est en effet l'industrialisation. C'est ce que vient d'ailleurs de mettre en relief un rapport de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) selon lequel la transformation industrielle constitue le plus grand défi pour les pays du continent. De ce fait et au vu de l'énorme potentiel que recèle le continent en matières premières et en ressources naturelles, plusieurs pays ont mis en place de vérita-

bles programmes d'émergence industrielle. L'objectif est de permettre une transformation des matières premières sur le continent, un objectif à multiples enjeux, notamment socioéconomiques. La mise en œuvre de cette stratégie va induire un essor de l'industrie de la construction métallique et industrielle. Les experts s'attendent en effet à une hausse de la demande des usines clés en main ou des unités industrielles de grande capacité, des secteurs où les entreprises marocaines disposent d'une expérience confirmée, notamment grâce à

DLM et Buzzichelli Maroc opèrent déjà dans plusieurs pays du continent.

leur expertise au Maroc. De même, l'installation de plusieurs usines sur le continent offre de nouveaux créneaux pour les entreprises du secteur, principalement pour ce qui est de la maintenance industrielle. Autant de leviers de croissance pour les opérateurs marocains du secteur, qui doivent cependant compter avec la rude concurrence que connaît le secteur. En dépit d'un contexte des plus défavorables au niveau international, le continent constitue une destination de premier choix pour les entreprises spécialisées, qui font de cette destination, une de leurs nouvelles zones de prédilection. ●

Retrouvez
tous les mercredis
notre cahier

AUTO

LES
inspirations **ÉCO**



AUGUSTIN

YAKHAR FAYE

Directeur de cabinet du ministre du Commerce extérieur du Sénégal

«L'accord Maroc-UEMOA est toujours à l'ordre du jour»

Les ÉCO : Quelle appréciation globale portez-vous aujourd'hui sur les relations économiques entre le Maroc et le Sénégal ?

Augustin Yakhar Faye : L'apport du Maroc en termes d'investissement, nous en avons déjà la preuve, à travers des investissements assez importants que le Maroc a réalisés au Sénégal. Ces investissements ont porté sur des secteurs aussi divers que celui des banques, des assurances, etc. Je pense que c'est de très bonne augure que le Maroc ne souhaite pas s'arrêter en si bon chemin et qu'il tienne à explorer d'autres opportunités, notamment dans le secteur des textiles. Le développement industriel, en général, est un levier de croissance important sur lequel nous appuyons nos ambitions de développement économique. Le textile a été identifié comme l'une des grappes de croissance sur lesquelles se fondent l'accélération du développement économique de notre pays. L'État sénégalais vient d'ailleurs d'annoncer, tout récemment, la restructuration et le redémarrage de deux des plus grandes sociétés du

secteur. Ces relances servent à matérialiser la mouvance de relance industrielle dans laquelle nous nous inscrivons.

Le potentiel des échanges et des investissements reste sous-exploité ?

Absolument. Il est vrai que le potentiel des échanges entre les deux pays est encore énorme. Je pense aujourd'hui que les autorités publiques des deux pays ont œuvré sur ces dernières années à mettre en place un cadre pro-

relations économiques qui pourraient pourtant largement dépasser le niveau d'aujourd'hui.

Tout en privilégiant l'approche Sud-Sud...

Le Maroc est une économie avec laquelle le Sénégal partage des relations privilégiées. C'est aussi un pays qui a énormément de capacités d'investissements et qui pourrait investir au Sénégal et participer à l'émergence tant souhaitée à l'horizon 2017.

Quelles mesures incitatives comptez-vous mettre en place ?

Nous avons tiré beaucoup d'enseignements de notre classement au dernier rapport Doing Business de la Banque mondiale. Ce classement a donné lieu à réfléchir sur l'environnement des affaires au Sénégal. Nous avons décidé de saisir le taureau par les cornes et sommes engagés à revoir plusieurs volets liés à la compétitivité de notre économie, en l'occurrence au climat d'affaire global. Nous avons donc pris un certain nombre de mesures. Parmi ces dernières, figure par exemple un projet de simplification de la procédure de création d'entreprises. Cela devrait permettre désormais aux

investisseurs qui souhaitent s'installer au Sénégal, de pouvoir monter leur business en moins de 48 heures. À termes, il s'agit d'aller progressivement vers la possibilité de créer des entreprises en ligne. Je crois que ce sont des avancées assez importantes. Nous comptons également multiplier les conventions de protection des investissements étrangers avec des économies partenaires, ainsi que de rapatriement en toute sécurité des bénéficiaires issus de leurs activités. Ce sera sous forme de conventions-cadres à développer avec des pays partenaires.

Qu'en est-il de l'accord en négociation entre le Maroc et l'UEMOA ?

Le projet est toujours à l'ordre du jour. Disons plutôt que les gouvernements de la région ont pour le moment en priorité la prochaine entrée en vigueur du tarif extérieur commun de la CE-DEAO, à partir de janvier 2015. Cela n'a cependant jamais remis en cause notre volonté politique à arriver à une intégration des marchés de la région avec celui du Maroc. Les instances de l'UEMOA ont donné des directives à leurs experts portant sur l'évaluation de l'impact de la mise en œuvre de ces accords sur les économies de la région. La restitution des résultats devrait pouvoir nous permettre d'avancer dans les négociations avec le Maroc. C'est un travail de longue haleine et qui prendra le temps qu'il faudra, évidemment.

Certains observateurs estiment que le Maroc privilégie le Sénégal...

Nous revendiquons bien sûr des relations privilégiées avec le Maroc, mais ce n'est pas pour autant que nous remettons au second plan les obligations liées à notre intégration régionale. Les règles communautaires ne permettent plus aux économies membres de l'UEMOA de mener séparément des négociations d'accord d'ordre commercial avec un partenaire hors UEMOA. Toute négociation devra être conduite dans un cadre communautaire.

Le secteur du textile offre de très belles opportunités de coopération.

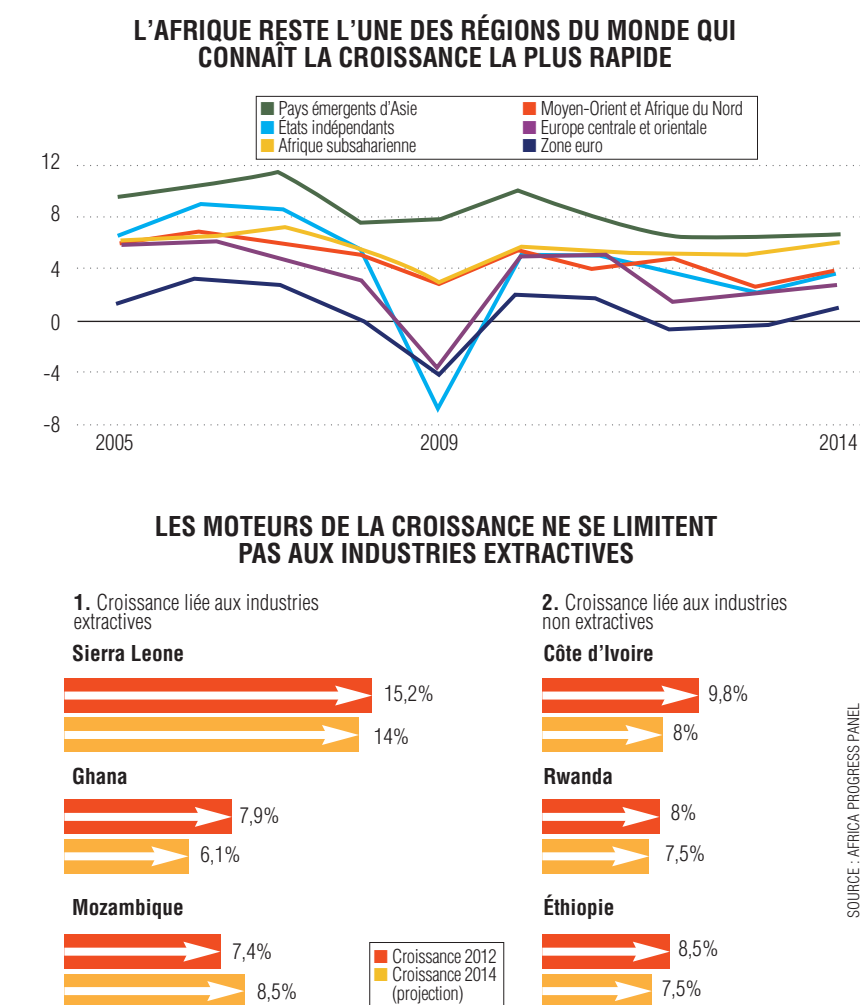
pice aux échanges et aux investissements, de part et d'autre. Il faudrait désormais que les secteurs privés des deux pays puissent prendre le relais et s'emparer de ces opportunités relatives à l'amélioration continue de l'environnement des affaires entre le Maroc et le Sénégal. Les entreprises des deux pays devraient multiplier les partenariats stratégiques, notamment dans le cadre du PPP, pour booster ces

Ressources naturelles

Le grand pillage

Le rapport 2014 de l'Africa Panel Progress présente les montants importants que perd le continent chaque année. Le pillage organisé des ressources naturelles du continent plombent son développement et maintient les Africains dans une situation de pauvreté permanente. Pour le panel, il est grand temps de mettre fin à ce bradage afin que les sommes perdues soient affectées aux investissements.

Le rapport 2014 de l'African Progress Panel (APP) est très accablant. L'Afrique perd chaque année des milliards de dollars en raison du pillage de ses ressources naturelles et des flux financiers illicites, ce qui est de nature à plomber le développement du continent, alors que celui-ci affiche pourtant des taux de croissance parmi les plus prometteurs du monde. Pour cette édition, l'APP, un think tank que dirige l'ancien secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a mis l'accent sur le potentiel dont regorge le continent en matière de ressources naturelles. Intitulé «*Céréales, pêche et capitaux : financer la révolution verte et la révolution bleue de l'Afrique*», les auteurs du rapport ont démontré que les abondantes ressources naturelles de l'Afrique représentent une occasion unique d'améliorer considérablement la vie des citoyens africains. Cependant, relève le document, «*ces ressources sont trop souvent pillées par des fonctionnaires corrompus et des investisseurs étrangers*». De même, la hausse des inégalités empêche aussi l'Afrique de saisir cette opportunité. «*Après plus de dix années de croissance, il y a matière à se réjouir*» a souligné Kofi Annan lors de la présentation du rapport il y a quelques jours. Pour l'ancien diplomate, «*il est temps de se demander pourquoi une telle croissance n'a que si peu contribué à sortir la population de la pauvreté, et pourquoi une si grande partie des richesses naturelles de l'Afrique est gaspillée dans des pratiques de corruption et des activités d'investissement peu scrupuleuses*». Le rapport démontre



que, bien que le revenu moyen ait augmenté d'un tiers ces dix dernières années, il y a davantage d'Africains qui vivent dans la pauvreté aujourd'hui -environ 415 millions- qu'à la fin des années 1990. Le rapport 2014 de l'APP ne fait pas seulement dans la critique. Sur la base des observations contenues dans le rapport, ses auteurs ont recommandé aux dirigeants politiques africains de prendre dès maintenant des mesures concrètes afin de réduire les inégalités en investissant dans l'agriculture. Selon les membres de l'APP, l'agriculture constitue la clé pour une croissance qui réduira la

pauvreté. «*En Afrique, la plupart des pauvres vivent et travaillent dans des zones rurales, généralement en tant que petits exploitants agricoles*», ont justifié les auteurs du rapport qui ont également incité la communauté internationale à soutenir les efforts de développement de la région. «*Il y a en Afrique une résilience et une créativité extraordinaires*», a affirmé Kofi Annan, en prenant comme exemple les jeunes, de plus en plus nombreux et énergiques, ainsi que les entrepreneurs, très dynamiques. «*Il est temps pour les dirigeants africains de libérer ce potentiel considérable*», a estimé l'ancien

secrétaire général de l'ONU.

Flux financiers illégaux : 50 milliards de dollars perdus chaque année

Chaque année, ce ne sont pas moins de 50 milliards de dollars que le continent perd (en moyenne) en raison des flux financiers illégaux. Selon le rapport de l'Africa Progress Panel, cela représente 5,7% du PIB de la région, le plus fort taux au monde. Il est de 3,5% pour la région MENA, 4,1% pour l'Asie et 4,5% l'Europe centrale et orientale. Selon les estimations faites dans le rapport, les montants extraits chaque année de manière illégale des pays d'Afrique subsaharienne dépassent en volume les investissements publics consacrés à la santé par l'ensemble des pays concernés. En plus des pertes subies à cause du pillage des ressources naturelles et d'une mauvaise gestion financière, le rapport souligne que «*les Africains ne bénéficient pas pleinement de l'argent provenant de l'extérieur, que ce soit quand certains donateurs de l'aide ne respectent pas leurs engagements ou quand des membres de la diaspora africaine envoient de l'argent à leur famille en Afrique*». Le continent perd ainsi près de 1,85 milliard de dollars par an en raison des frais excessifs appliqués par les sociétés de transferts d'argent sur ces envois.

L'Afrique importe actuellement 35 milliards de dollars de produits alimentaires en raison de la faible productivité de l'agriculture locale.

Pêche illicite : un pillage de plusieurs dizaines de milliards

Selon le rapport de l'APP, la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, a atteint des proportions épidémiques dans les eaux côtières africaines. Les estimations faites à ce niveau



font ressortir que les pertes annuelles s'élèvent à plus de 1,3 milliard de dollars, pour les seuls pays d'Afrique de l'Ouest. De même, l'Afrique perd également 17 milliards de dollars du fait des activités illégales d'abattage. «Au-delà du coût financier, ce pillage anéantit les communautés de pêcheurs en les privant d'opportunités essentielles en matière de pêche, de transformation et de commerce», ont estimé les auteurs du rapport pour qui le pillage des ressources naturelles est «un vol organisé sous couvert de commerce». Le rapport a par exemple démontré que certains chalutiers commerciaux opèrent sous pavillon de complaisance et déchargent leur pêche dans des ports qui ne

Forêts, fonds marins, sous-sol... le continent regorge de richesses qui ne profitent pas aux populations.

consignent pas leurs captures, ce qui est contraire à l'éthique. Selon Kofi Annan, «ces activités criminelles aggravent le problème de l'évasion fiscale et des sociétés-écrans». De ce fait, le rapport 2014 sur les progrès en Afrique préconise un système multilatéral de gestion des pêches qui appliquerait des sanctions aux bateaux de pêche qui n'enregistrent et ne déclarent pas leurs captures.

Exploitation forestière illégale : 17 milliards de perte chaque année

L'exploitation forestière en Afrique est un autre fléau qui pénalise le développement du continent. Chaque année, les pays d'Afrique subsaharienne perdent en moyenne près de 17 milliards de dollars en raison de ce fléau qui ne cesse de prendre de l'ampleur dans le sillage de la hausse d'une demande émanant principalement des pays émergents. Pour l'APP, il existe pourtant des moyens de mettre fin à cette situa-

tion qui met en péril la vie de plusieurs communautés ainsi que leur environnement, en plus du manque à gagner pour l'État. De ce fait, les auteurs du rapport préconisent que les contrats de concession d'exploitation forestière commerciale soient rendus publics, ainsi que la structure

de propriété effective des entreprises en question. «Les concessions doivent être délivrées avec le consentement éclairé des communautés concernées, sur la base d'une présentation claire et exacte des coûts et avantages potentiels», recommande également le rapport.



Sous l'égide du Ministère auprès du Premier Ministre chargé de l'Economie et des Finances
République de Côte d'Ivoire



PARTENAIRES INSTITUTIONNELS





ORGANISATEUR









6^e Edition 22, 23 Mai 2014 Abidjan

L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE AU SERVICE DE LA DYNAMIQUE BANCAIRE AFRICAINE

PARMI LES INTERVENANTS



SE Nialé Kaba
Ministre auprès du Premier Ministre, chargée de l'Economie et des Finances Côte d'Ivoire



SE Bruno Nabagne Koné
Ministre de la Poste et des TIC Côte d'Ivoire



Souleymane Diarassouba
Président, APBEF-CI, PDG, Banque Atlantique Côte d'Ivoire



Mathieu Mandeng
Président, APECCAM Administrateur Directeur Général, Standard Chartered Bank, Cameroun



Georges Pauget
Ex-Président Crédit Lyonnais Président, Economie Finance et Stratégie France



Kamal Mokdad
Managing Partner Mazars Maroc



Aida Diarra
Vice-Présidente Régionale Afrique Western Union Maroc



Mohamed Ali Jebira
Directeur Associé Altimo Deloitte Tunisie

Gold Sponsor



Silver Sponsors










Bronze Sponsors










Partenaire Scientifique



En collaboration avec




Partenaires Media











BANK CEO ROUNDTABLE

En partenariat avec  **International Finance Corporation**

Les banques africaines face à la transition Bâle II /Bâle III

Programme et Informations sur www.i-conferences.org
Contact : Mehdi Amrani / mamrani@i-conferences.org / +212 5 22 36 95 15

LE MARCHÉ DE LA SEMAINE

EN PARTENARIAT AVEC **coface**

ÉVOLUTION DES ÉCHANGES COMMERCIAUX ENTRE LE MAROC ET LE BÉNIN (EN MILLIERS DE DH)

	2009	2010	2011	2012	ÉVOL. MOY. 09/12	JAN. DÉC. 12	JAN. DÉC. 13	ÉVOL. 13/12
Importations	26599	26392	1330	3726	28,14%	3726	5888	58,02%
Part dans les importations globales (%)	0	0	0	0	-	0	0	-
Exportations	138722	209930	174587	223344	20,81%	223344	214410	-4%
Part dans les exportations globales (%)	0	0	0	0	-	0	0	-
Solde	112123	183539	173257	219618	28,28%	219618	208522	-5,05%

SOURCE : OFFICE DES CHANGES

FICHE PAYS BÉNIN

Taille
10,3 millions de consommateurs potentiels (2011)

Monnaie
franc CFA

PIB
7500 milliards de dollars

Croissance PIB
4,1% en 2013, 4% en 2014 (prév.)

Région économique
Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest

Doing Business 2014 :
174^e mondial sur 189 pays
(175^e au DB2013)

Le Bénin avance au ralenti

Le pays perd des points de croissance depuis 2012. La lente reprise des cours du coton et le recul des crédits en sont les principaux facteurs. L'État veut rattraper le coup et met en place stratégies et programmes pour maintenir l'attractivité de l'économie.

Au moment où cette micro-économie s'apprête à faire appel aux marchés internationaux des capitaux pour financer son développement infrastructurel, sa dynamique économique continue de s'effriter. La croissance béninoise est en effet dans une tendance décroissante depuis deux ans déjà. Pour l'année en cours, l'économie du pays ne devrait croître que de 4% contre 4,1% en 2013 et 5,4% en 2012. Si le pays a connu un ralentissement dans sa dynamique de développement, cela est principalement justifié par les deux grands facteurs que sont la lente reprise des cours du coton et le recul du crédit. «*Toutefois, les réformes agricoles, la relance du trafic portuaire et le dynamisme du secteur des télécommunications contribueront à conserver une croissance forte*», relativise-t-on dans les dernières actualisations du groupe Coface, le spécia-

liste de l'assurance crédit. L'organisme insiste par ailleurs sur les portées stratégiques de la mise en œuvre du Plan stratégique 2011-2015, mis en place par les autorités locales pour la relance du secteur agricole, ainsi que sur le programme d'investissement. Selon les experts Coface, ces stratégies servent de «*socle à l'action*

sectorielle de modernisation». Par ailleurs, le gouvernement s'investit également de plus en plus dans un projet de restructuration globale du secteur de la culture de coton. Le secteur est un des piliers de l'agriculture locale. De nouvelles mesures sont déjà adoptées: révisions à la hausse du prix d'achat aux producteurs, pro-

mulgation d'un décret autorisant la prise de participation dans le capital de la Centrale d'achat des intrants agricoles. Sur le volet logistique, un projet de modernisation et d'extension du principal terminal portuaire du pays devrait permettre aux infrastructures de s'adapter à la progression des échanges.

Risque pays : La démocratie et les affaires à l'épreuve

coface

La démocratie béninoise affiche des tensions entre l'Exécutif et l'Union nationale des magistrats sur des questions de procédure relatives aux nominations à la Cour constitutionnelle. En outre, la dissolution inattendue du gouvernement en août 2013 suggère des tensions au sein de la majorité. Par ailleurs, l'opposition suspecte le Président B. Yayi, au pouvoir depuis 2006, de vouloir modifier la loi fondamentale de 1990 afin de rester à la tête du pays, suite au projet de révision introduit au Parlement en juin 2013. Les manifestations du mouvement «*mercredis rouges*» sont liées à ces craintes. Les partisans du pouvoir s'y opposent et manifestent sous la bannière «*vendredis blancs*». Cependant, les amendements ne devraient concerner que l'élargissement des prérogatives des institutions. L'environnement des affaires est marqué par le clientélisme, les pesanteurs administratives, le déficit énergétique et une réglementation faible. Toutefois, des efforts sont entrepris sur le front judiciaire : en février 2013, la Haute cour de justice a lancé des poursuites pour faits de corruption contre cinq anciens ministres. La pétro-piraterie dans le golfe de Guinée reste préoccupante. Toutefois, le renforcement de la surveillance maritime a détourné les pirates vers les côtes togolaises.

Retrouvez tous les jeudis
la nouvelle formule en **10 pages**
de notre cahier

PME

LES inspirations **ÉCO**



BILLET

Thierry Ekouti,
Dir.pub-Le Quotidien de
l'Économie (Cameroun)

Proposition insistante

Une mission du Fonds monétaire international (FMI) vient de passer deux semaines au Cameroun pour procéder à une évaluation de l'économie. Deux leçons se dégagent. D'abord, il y a la correction du taux de croissance pour 2013. Alors que les dernières chiffres parlaient plutôt d'un taux de 4,8%, le FMI indique que le produit intérieur brut du Cameroun a crû de 5,5% en 2013. Cette rectification reste néanmoins en dessous des prévisions que l'État avait placées à 6,1%. Ensuite, il y a le renouvellement de la demande du FMI au Cameroun de cesser de subventionner son carburant, car cette subvention qui augmente d'année en année (près de 686 millions d'euros en 2013) prive l'État d'importantes ressources et se révèle peu efficace. Échaudé par les programmes d'ajustement structurel imposés durant les années 1990 avec des résultats mitigés, l'opinion nationale se méfie de la proposition du FMI, redoutant une augmentation du prix du transport urbain et interurbain. Il paraît pourtant nécessaire d'accorder un certain crédit à la proposition insistante de ces deux institutions de Bretton Woods car, pour ces dernières, en fixant les prix du carburant à la pompe à leur juste niveau, l'État collecterait d'importantes recettes qui lui permettraient de subventionner le transport en commun pour permettre de maintenir les tarifs actuels, évitant l'inflation appréhendée. Vu sous cet angle, la subvention atteindrait probablement son objectif en profitant beaucoup plus aux personnes démunies qui sont plus concernées par le transport en commun. ●

Grosse campagne contre le sac en plastique

● Le gouvernement a lancé il y a deux semaines une campagne de répression contre les fabricants, importateurs et distributeurs de sachets en plastique non biodégradable, faisant fi des préoccupations des professionnels du secteur.

Depuis le 24 avril, le gouvernement camerounais, à travers le ministère de l'Environnement et de la protection de la nature, a lancé une grande chasse aux emballages en plastique non biodégradable. Cette traque se fait dans les grandes surfaces, les boulangeries, et même dans les usines de fabrication de cette matière. À Bafoussam par exemple, dans l'ouest du pays, plus de 3.500 kg de cette matière ont d'ores et déjà été saisis depuis le début de cette opération, dont 1.300 kg dans d'une usine de fabrication, nonobstant les explications des responsables qui ont indiqué que leur production était destinée à l'exportation. Cette campagne est le volet répressif d'un texte signé il y a environ deux ans. En effet, en octobre 2012, le ministre de l'Environnement et celui du Commerce avaient signé un arrêté conjoint pour donner un délai de 18 mois aux fabricants, importateurs ou distributeurs d'emballages plastiques non biodégradables pour se conformer à la nouvelle réglementation, laquelle interdit dès avril 2014 la fabrication, l'importation et la distribution d'emballages non biodégradables d'épaisseur inférieure ou égale à 60 microns. Le gouvernement camerounais voulait ainsi s'attaquer à l'omniprésence des emballages plastiques non biodégradables dans l'environnement. Jusque-là, c'est avec ce type d'emballage que l'on se faisait servir à l'épicerie du coin, au marché des vivres, dans les supermarchés, à la boulangerie, chez le boucher, etc. Comme on pouvait s'en douter, l'application de cette mesure met le gouvernement en porte-à-faux avec les opérateurs économiques exerçant dans ce secteur d'activités. Dans une interview accordée le 2 mai au Quotidien de l'Économie, le président de l'Association camerounaise des professionnels de la plasturgie (AC2P) regrette



le fait que le ministère de l'Environnement n'ait pas pris en compte la position exprimée par les chefs d'entreprises du secteur lors de rencontres organisées en janvier et février 2014. «Dans les discussions que nous avons eues avec le ministère de l'Environnement, nous nous étions mis d'accord sur le fait que nous ferions comme dans d'autres pays, notamment le Gabon et la Côte d'Ivoire qui produisent des sachets avec des additifs oxo-biodégradables; mais, nous nous rendons compte que le message délivré aujourd'hui concerne l'interdiction de tous les plastiques non biodégradables et oxo-biodégradables de moins de 60 microns», indique Emmanuel Wafo. Effectivement, après la date butoir du 24 avril, Pierre Hélé, le ministre de l'Environnement et de la protection de la nature, avait signé un communiqué interdisant les emballages en plastique oxo-biodégradable qui ont la particularité de se fragmenter au bout d'un certain temps dans la nature. À ce jour, le ministère de l'Environnement ne s'est pas encore expliqué sur ce revirement, se contentant de citer les exemples du Rwanda et du Tchad où l'interdiction

des emballages en plastique a été un succès. «Il ne faut pas qu'on perde de vue qu'au Tchad par exemple, où l'on décide d'interdire le plastique alors qu'il n'existe pas une seule unité de fabrication du plastique», répond l'AC2P. Donc, poursuit-il, «dans ces pays, c'est un peu plus facile, puisque cela n'a pas de répercussion tant du point de vue des investissements que de celui des emplois». Or, au Cameroun, l'on apprend que depuis le début de cette répression, certaines des entreprises de la filière ont déjà mis 200 personnes en chômage technique. Un bilan qui pourrait bien s'alourdir dans la mesure où les sept entreprises du pays qui produisent ces matières représentent quelque 2.000 emplois directs. Si les professionnels de la plasturgie savent que même l'oxo-biodégradable n'est pas la solution aux matières plastiques, ils proposent au gouvernement de mettre un accent sur le recyclage, étant donné que la technologie pour fabriquer le bioplastique (le biodégradable proprement dit) est trop coûteuse... ●

PAR JULIEN CHONGWANG
Le Quotidien de l'Économie -
Douala - Cameroun